



1. Examen de l'ordre du jour du conseil du 24 juin 2019 et désignation des rapporteurs.
2. Information sur le FPIC 2019.
3. Dernières actualités sur le demi diffuseur de la Virginie.
4. Présentation des principaux éléments du rapport annuel d'élimination des déchets.
5. Demande de soutien de la mairie de Monein pour conforter les services publics de La Poste et de la Trésorerie.
6. Organisation d'une journée de cohésion des agents le 6 février 2020.
7. Présentation du plan de communication sur la GEMAPI.
8. Soutien financier à des associations pour l'organisation de manifestations sportives et culturelles et/ou pour la location d'un chapiteau : examen d'une demande d'une commune.
9. Autorisation donnée au Président de signer des marchés.
10. Autorisation donnée au Président de signer des avenants.
11. Information au Bureau concernant des marchés (procédures adaptées) :

1. EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR DU CONSEIL DU 24 JUIN 2019 ET DESIGNATION DES RAPPORTEURS

Le bureau valide l'ordre du jour du conseil du 24 juin prochain et procède à la désignation des rapporteurs.

2. INFORMATION SUR LE FPIC 2019

Le prélèvement du FPIC 2019 de l'ensemble intercommunal a été notifié à **3 351 332 €**, soit une baisse de **118 358 €** par rapport au prélèvement 2018.

Au BP 2019, l'inscription budgétaire votée pour la part de la CCLO est de **2 490 000 €**. Le FPIC étant globalement en baisse en 2019, il est proposé au bureau de faire bénéficier les communes de cette baisse.

Dans cette configuration, le montant à la charge des communes serait de **861 332 €**.

	Prélèvement FPIC 2019	Prise en charge en %	Rappel 2018
Part CCLO	2 490 000	74,30 %	71,76 %
Part communes	861 332	25,70 %	28,24 %
TOTAL	3 351 332	100 %	100 %

La répartition dérogatoire entre les communes est calculée en fonction du potentiel financier 2018 et de la population (mêmes bases que les années précédentes).

Le bureau émet un avis favorable à cette proposition.

3. DERNIERES ACTUALITES SUR LE DEMI DIFFUSEUR DE LA VIRGINIE

Un décret approuvant l'avenant au contrat de concession d'ASF relatif au Plan d'Investissement Autoroutier a été publié au Journal Officiel le 08 novembre 2018.

Il permet d'engager le démarrage d'un programme au niveau national (12 projets pour un total de 700 M€), dont le demi-diffuseur de la Virginie sur l'A64 sur notre territoire.

Les derniers éléments relatifs à ce projet (les principales variante (v6), l'engagement de l'opération, montage financier, les étapes à venir) sont présentés au bureau qui valide l'échéancier prévisionnel de versement qui lui est soumis.

4. PRESENTATION DES PRINCIPAUX ELEMENTS DU RAPPORT ANNUEL D'ELIMINATION DES DECHETS

Le bureau prend connaissance des quantités des différents déchets collectés et traités et leur coût par rapport à 2017. Il est à préciser que 75 % des déchets plastiques sont recyclés en France et 25 % en Europe.

5. DEMANDE DE SOUTIEN DE LA MAIRIE DE MONEIN POUR CONFORTER LES SERVICES PUBLICS DE LA POSTE ET DE LA TRESORERIE

La CCLO a reçu 2 courriers de la mairie de Monein relatifs, d'une part, aux nouveaux horaires d'ouverture du bureau de poste de Monein à la rentrée de septembre et, d'autre part, aux modalités de fonctionnement de la trésorerie à compter du 1^{er} septembre.

Les élus de Monein ne souhaitent pas dans un premier temps qu'une proposition de motion de soutien soit prise au conseil communautaire du 24 juin prochain. Ils souhaitent avoir des précisions quant aux propositions présentées par le groupe La Poste.

6. ORGANISATION D'UNE JOURNEE DE COHESION DES AGENTS LE 6 FEVRIER 2020

Le président et le bureau souhaitent réorganiser la journée des agents, suspendues au moment de la fusion et de l'augmentation du nombre d'agents, et valoriser les agents de la collectivité.

Un comité de pilotage a été constitué pour améliorer la communication interne et réfléchir à des actions à mettre en œuvre, notamment un évènement regroupant tous les agents.

Il a donc été décidé de réorganiser la « journée des agents ».

Une présentation détaillée de cette journée est présentée au bureau qui émet un avis favorable.

7. PRESENTATION DU PLAN DE COMMUNICATION SUR LA GEMAPI

Le bureau valide le plan de communication qui lui est soumis (objectifs de communication, les cibles et messages, le plan d'actions pour la population, etc..).

8. SOUTIEN FINANCIER A DES ASSOCIATIONS POUR L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES ET/OU POUR LA LOCATION D'UN CHAPITEAU : EXAMEN D'UNE DEMANDE D'UNE COMMUNE.

Le bureau émet un avis favorable à la demande transmise par la commune de Saint-Médard pour le compte d'une association implantée sur le territoire de la communauté de communes de Lacq-Orthez, et ce dans le cadre du dispositif de soutien financier pour l'organisation de manifestations sportives et culturelles.

Il appartiendra au prochain conseil communautaire de se prononcer sur un montant de subvention au vu des justificatifs transmis par le maire concerné.

9. AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE SIGNER LES MARCHES SUIVANTS :

Le bureau autorise son Président à signer le marché relatif à la fourniture et livraison de titres restaurant pour les agents de la communauté de communes de Lacq-Orthez avec l'attributaire désigné par les membres de la commission d'appel d'offre, à savoir la société NATIXIS INTERTITRES pour un montant sans minimum ni maximum (estimatif de 100 000 € HT pour 50 000 titres restaurant estimés à l'année, fourniture d'un titre restaurant 4 euros et gratuité des frais de gestion).

10. AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE SIGNER LES AVENANTS SUIVANTS :

Le bureau autorise son Président à signer l'avenant n° 4 au lot 5 relatif à la maintenance des installations de chauffage et de ventilation ayant pour objet la suppression de la maintenance de la maison d'hôte du Paloumé située à Mourenx à compter du 1^{er} septembre 2019 (le montant de cette modification entraîne une moins-value de 558 € HT soit - 0,67 % du montant du marché) et la prise en charge au titre du P2 des installations de climatisation du chalet appartenant à la communauté de communes de Lacq-Orthez située sur le lac de Biron à compter du 1^{er} juin 2019 (le montant de cette modification entraîne une plus-value de 370 € HT pour la période d'un an et 6 mois soit + 0,44 % du montant du marché). % cumulé des avenants : 7,24 %.

Le bureau autorise son Président à signer l'avenant n° 5 au marché relatif au nettoyage des vitres des bâtiments de la CCLO (suppression du nettoyage de la vitrerie de la maison d'hôtes du Paloumé à Mourenx à compter du 1^{er} septembre 2019). Cette modification génère une moins-value de -636,87 € HT sur le montant total du marché soit -0,82 % et 7,53 % cumulé des avenants).

11. INFORMATION AU BUREAU CONCERNANT LES MARCHES SUIVANTS (PROCEDURES ADAPTEES) :

Le Bureau prend acte de l'attribution des marchés suivants :

- Etude de mise en œuvre de la tarification incitative,
- Transfert des emballages ménagers et des refus de tri,
- Marché négocié : Enfouissement du réseau éclairage public de la communauté de communes de Lacq-Orthez - Chemin HIA de Père - 64300 Biron
- Marché négocié : Enfouissement du réseau éclairage public de la communauté de communes de Lacq-Orthez - rue du 8 mai 1945 sur la commune de Puyôo
- Requalification d'une friche industrielle de 11 ha située en centre-ville de la commune d'Orthez (64300) - Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage à caractère administratif, financier et technique
- Mission de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un bâtiment de stockage et d'un local gardien à la déchetterie de Monein
- Mission de contrôle technique pour la construction d'un bâtiment de stockage et d'un local gardien à la déchetterie de Monein
